

Les 4 fédérations associatives de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile sont indignées à l'annonce d'un nouveau report de la loi Grand âge et autonomie !

La déclaration faite le 14 janvier, par le porte-parole du Gouvernement, Gabriel Attal, sur un nouveau report de la Loi Grand âge et autonomie, n'est pas entendable par les...
Plus de 100 000 personnes dépendantes sont prises en charge par les services à domicile. Elles ont besoin de services à domicile pour rester à domicile. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne.

Toutefois, la loi Grand âge et autonomie a été adoptée en 2020. Elle prévoit de nouvelles mesures pour améliorer la prise en charge des personnes dépendantes. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne.

Plus de 100 000 personnes dépendantes sont prises en charge par les services à domicile. Elles ont besoin de services à domicile pour rester à domicile. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne. Les services à domicile sont financés par les collectivités locales, les départements, les régions, l'État et l'Union européenne.

Les 4 fédérations associatives de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile sont indignées à l'annonce d'un nouveau report de la loi Grand âge et autonomie !

16 février 2022

La déclaration faite le 14 janvier, par le porte-parole du Gouvernement, Gabriel Attal, sur un nouveau report de la Loi Grand âge et autonomie, n'est pas entendable par les...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://acste.fr/actu-adedom/les-4-federations-associatives-de-laide-de-laccompagnement-et-des-soins-domicile-sont>

Liens

[1] <https://acste.fr/actu-adedom/les-4-federations-associatives-de-laide-de-laccompagnement-et-des-soins-domicile-sont>